## Liste des délibérations du Bureau syndical du Syndicat mixte d'études et de préfiguration du projet de PNR de la Brie et des deux Morin

Le 1<sup>er</sup> Bureau syndical du Syndicat mixte d'études et de préfiguration (SMEP) du Projet de PNR Brie et deux Morin s'est tenu le 28 septembre 2015, de 18h30 à 21h00 à Chailly-en-Brie (Seine-et-Marne), siège du SMEP.

A l'occasion de ce 1<sup>er</sup> Bureau syndical, sur les 21 membres élus lors du comité syndical du 18 mai 2015, 20 élus étaient présents ou représentés.

- M. Alain Amédro, vice-président au Conseil régional d'Ile-de-France, est président de séance;
- M. Fabien Vallée, maire de Jouarre, est désigné secrétaire de séance;

Le Président de séance énonce l'ordre du jour de la séance, en rappelant notamment que sont considérés comme pouvant voter l'ensemble des 21 membres du Bureau.

## Les délibérations

• L'élection du Président du Syndicat mixte d'études et de préfiguration :

La délibération suivante portant sur l'élection du Président du SMEP est proposée :

Vu les statuts arrêtés de la préfecture de Seine-et-Marne portant création du SMEP le 26 décembre 2012,

Vu la délibération sur la composition des membres du Bureau désignés lors de la séance du Comité syndical le 18 mai 2015,

Il est proposé de procéder au vote pour l'élection du Président du SMEP au sein du Bureau syndical.

Le quorum est fixé à 12 membres présents. La majorité absolue des suffrages exprimés est nécessaire pour valider cette délibération.

Il est fait appel des candidatures : M. Franck Riester est le seul candidat.

Le vote s'effectue à bulletin secret : 18 élus ayant pris part au vote plus 2 pouvoirs, soit 26 voix au total

Résultat : 22 voix POUR M. Riester 4 voix « vote blanc »

Est désigné Président du Syndicat Mixte d'études et de Préfiguration du projet de PNR de la Brie et des Deux Morin, M. Franck RIESTER, député-maire de Coulommiers.

**DELIBERATION ADOPTEE** 

• Désignation des 6 vice-présidents membres du bureau syndical :

Conformément à l'article 12 des statuts du SMEP, il est proposé de procéder à un vote permettant de désigner 6 vice-présidents dont à minima :

- 1 représentant parmi les membres du collège Région ;
- 1 représentant désigné par les délégués du collège Département ;
- 1 représentant désigné par les délégués du collège EPCI;
- 1 représentant désigné par les délégués du collège des communes :

Vu les statuts arrêtés de la préfecture de Seine-et-Marne portant création du SMEP le 26 décembre 2012.

Vu la délibération sur la composition des membres du Bureau désignés lors de la séance du Comité syndical le 18 mai 2015,

Il est proposé de procéder au vote pour l'élection de 6 vice-présidents du SMEP au sein du Bureau syndical.

Le quorum est fixé à 12 membres présents. La majorité absolue des suffrages exprimés est nécessaire pour valider cette délibération.

Il est fait appel des candidatures : une liste commune est proposée par les membres du Bureau

Le vote s'effectue à bulletin secret : 18 élus ayant pris part au vote plus 2 pouvoirs, soit 26 voix au total

Résultat : 26 voix, soit l'unanimité « POUR Liste »

Sont désignés vice-président du Syndicat Mixte d'études et de Préfiguration du projet de PNR de la Brie et des Deux Morin :

- M. Alain Amédro, vice-président chargé de l'aménagement du territoire, de la coopération interrégionale et des contrats ruraux au Conseil Régional d'Ile-de-France
- Mme Marie Richard, conseillère régionale du Conseil Régional d'île-de-France
- M. Yves Jaunaux, conseiller départemental au Conseil Départemental 77
- Mme Anne Chain-Larché, Présidente de la Communauté de communes de la Brie des Morin
- M. Jean-François Delesalle, maire de Doue
- M. Jean-Louis Vaudescal, maire de Couilly-Pont-aux-Dames

## **DELIBERATION ADOPTEE**

Au terme de ce premier Bureau syndical, le président de séance remercie l'ensemble des participants et clôt la séance à 21h00.

## COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL

- M. Alain AMEDRO, collège Région
- Mme Josy MOLLET-LIDY, collège Région
- Mme Marie RICHARD, collège Région
- Mme Marie-Pierre BADRE, collège Région
- M. Olivier LAVENKA, collège Département
- Mme Laurence PICARD, collège Département
- M. Yves JAUNAUX, collège Département
- Mme Anne CHAIN-LARCHE, collège EPCI
- M. Thierry BONTOUR, collège EPCI
- M. Eric GOBARD, maire d'Aulnoy
- M. Jean-François LEGER, maire de Chailly-en-Brie
- M. Franck RIESTER, maire de Coulommiers
- M. Jean-Louis VAUDESCAL, maire de Couilly-Pont-aux-Dames
- Mme Laurence NAVARRO-DREVET, adjointe au maire de Crécy-la-Chapelle
- M. Jean-François DELESALLE, maire de Doue
- M. Fabien VALLEE, maire de Jouarre
- M. Jean-Luc MUSART, adjoint au maire de La Ferté-sous-Jouarre
- M. Joël DUCEILLIER, maire de Pommeuse
- Mme Edith THEODOSE, maire de Saint-Cyr-sur-Morin
- Mme Evelyne PASCARD, adjointe au maire de Saint-Aulde
- M. Bernard JACOTIN, maire de Saints

Le 28 septembre 2015, le Président de séance :

M. Alain Amédro

Le 28 septembre 2015, le secrétaire de séance :

M. Fabien Vallée

Le 28 septembre 2015, le Président du SMEP : SOUS-PRÉFÉCTURE DE MENIX

M. Franck Riester